



Le partage de l'héritage qui bloque

Par NANA 78

bonjour

ma s'ur bloque le partage, nous sommes que deux de la même famille chaque fois il trouve une excuse pour retarder le partage du bien la procédure a prendre et combien de temps ca va prendre pour recevoir ma part ca dure plus d'un an et demi merci d'avance.

Par Rambotte

Bonjour.

Vous avez déjà reçu votre part, qui est une part indivise : vous êtes devenu propriétaire d'une moitié en indivision.

Le partage consiste, non pas à "recevoir sa part", mais à sortir de l'indivision, pour devenir propriétaire de quelque chose sans indivision.

Par exemple propriétaire de certains biens et pas des autres (partage en nature).

Par exemple propriétaire d'une somme d'argent (se faire racheter sa part, ou vendre les biens avec partage du prix).

Par exemple propriétaire de tous les biens (rachat de la part de l'autre, en lui payant une soulte).

Le partage est soit amiable, soit judiciaire.

Le partage judiciaire consiste à assigner l'autre indivisaire en partage, avec avocat. Le juge examine si le partage en nature est possible, sinon, il ordonne la licitation des biens indivis.

Parfois, le démarrage de la procédure judiciaire peut inciter l'autre à ne plus bloquer le partage.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quel type de bien ?

Si c'est un terrain, il est peut-être possible de le partager physiquement en 2 parcelles et chacun devient propriétaire de sa propre parcelle.

S'il s'agit d'une maison qu'on ne peut pas physiquement couper en deux, il n'y a pas 36 solutions :

A - vous vous mettez d'accord pour vendre à un tiers et partagez le prix de vente

B - L'un de vous rachète sa part à l'autre

C - L'un ou l'autre demande au tribunal le partage judiciaire après avoir proposé sans succès A ou B.

La solution C se traduit par une vente aux enchères à bas prix. Soit l'un de vous a de quoi racheter l'ensemble et donc participe aux enchères, ou alors c'est un tiers qui fait une bonne affaire et vous deux perdez pas mal d'argent.

Parfois la perspective de C rend plus raisonnable le récalcitrant.